



COMMUNIQUE DE PRESSE



L'adoption française en Russie menacée

L'APAER, Association de parents adoptant en Russie, regroupant plus de 300 familles, dénonce l'attitude du gouvernement français qui par son action risque de réduire de façon radicale le nombre d'enfants trouvant une famille d'adoption en France.

En effet, le gouvernement est en train de négocier avec la Russie un accord bilatéral visant à réduire les voies d'adoption possibles, en supprimant notamment les démarches individuelles, qui représentent actuellement plus des trois quarts des adoptions en Russie ! Ceci en l'absence de tout argument factuel.

Qu'elles soient menées par un organisme autorisé pour l'adoption (OAA), l'Agence française de l'adoption (AFA) ou en démarche individuelle, les adoptions réalisées en Russie suivent toutes une procédure identique, et répondent aux exigences de la convention de la Haye.

L'APAER ne critique pas la notion d'accord bilatéral, et la nécessité d'offrir un accompagnement de qualité aux parents adoptants, mais insiste sur l'absence de moyens sérieux mis en œuvre pour maintenir le nombre des adoptions réalisées ces dernières années.

Chaque année, c'est près de 300 enfants qui trouvent une famille aimante en France, de l'aveu même des autorités russes. La Russie représente le cinquième pays d'origine des enfants adoptés par les familles françaises; selon les données officielles en Russie 170 000 enfants vivent en orphelinat et en attente d'une famille, et l'adoption locale n'arrive pas à résoudre la situation.

En l'état actuel du nombre d'adoptions réalisées par les OAA et par l'AFA, la signature de cet accord pourrait aboutir à une baisse de 80 % de l'adoption française en Russie.

Malgré nos avertissements répétés, le gouvernement n'en a cure.

L'APAER demande donc que l'Etat prenne conscience du déficit de moyens et de structures en France. Déficit qui ne permet pas une application réaliste de ce futur accord bilatéral.

L'APAER demande également que tous les modes d'adoption soient maintenus, le temps que des moyens supplémentaires soient déployés et prouvent leur efficacité sur la durée.

Contacts : **Katia Vilarasau-Conrad** Présidente de l'APAER
Sylvain Macé vice-président de l'APAER
contact@apaer.org